

Éducation à la citoyenneté

EN RÉSUMÉ

La France consacre des ressources importantes à l'éducation civique. **C'est le pays européen dans lequel les élèves commencent le plus tôt leur apprentissage de la citoyenneté, dès l'âge de 6 ans.** Cet apprentissage s'étale ensuite sur 12 ans (le plus long en Europe), avec un nombre annuel d'heures d'enseignement à la citoyenneté dégressif

tout au long de la scolarité (appelé depuis la rentrée 2015 enseignement moral et civique (EMC)). **Les méthodes de pédagogie active (débat en classe, projets citoyens versus cours magistral d'éducation civique) sont peu développées en France.** Pourtant, selon les études, ces méthodes ont **un impact positif sur l'apprentissage de la citoyenneté.**

CHIFFRES CLÉS

- Avec 12 années d'enseignement spécifique, la France est le pays européen qui propose dans ce domaine l'enseignement spécifique le plus long (Eurydice, 2012).
- Les jeunes (entre 18 et 24 ans) sont seulement 20 % à considérer qu'ils connaissent leur rôle en tant que citoyens (BVA pour Casden/Cnesco, 2015).
- Si le cours d'éducation civique est toujours plébiscité (93 %), les Français adhèrent à de nouvelles pédagogies plus actives, telles que l'organisation de débats civiques (88 %), la participation à la vie collective et à l'organisation de la classe (93 %) (BVA pour Casden/Cnesco, 2015).

SYNTHÈSE DE L'ANALYSE

1 Impact de l'éducation à la citoyenneté sur les élèves

- Les recherches montrent que l'existence de cours d'éducation civique est associée à un développement des connaissances civiques et au développement d'un sentiment d'appartenance à la Nation, mais pas automatiquement à des attitudes et des engagements civiques plus développés (intérêt pour la politique, sentiment d'efficacité politique, engagement civique effectif ou escompté, valorisation de la participation électorale).
- Un climat pédagogique ouvert (bonnes relations enseignants/élèves, prise en compte du point de vue de l'élève, libre expression des élèves) a des effets positifs sur les connaissances et les attitudes civiques des élèves. Il tend à développer leur implication dans des discussions politiques hors de l'école et leur suivi des campagnes politiques.
- Enfin, la participation électorale des élèves dans les instances de gouvernance des établissements comme les Conseils de vie lycéenne en France est surtout associée à la participation électorale escomptée mais jouerait peu sur d'autres formes de participation politique (implication dans un parti politique par exemple).

2 Développer la compréhension

- L'impact des cours d'éducation à la citoyenneté est d'autant plus important que les lycéens y ont l'occasion d'aborder une variété de sujets, de discuter d'enjeux d'actualité et de développer un rapport réflexif aux documents utilisés pendant les cours.
- Outre la mise en place de discussions politiques en classe, les recherches montrent que le développement de connaissances grâce à l'usage d'Internet (pour s'informer à propos des candidats et des enjeux politiques locaux), ainsi que l'effet de l'implication des élèves dans le choix des sujets étudiés sont essentiels.
- La participation des élèves à la vie collective de l'établissement aurait des effets plus importants que l'engagement des élèves en dehors de l'école (dans des associations notamment), sur leur niveau de connaissances civiques et l'intention de participer aux élections dans le futur. En revanche, cet engagement civique dans l'école n'aurait pas d'impact sur les autres formes, plus actives, de participation (adhésion à un parti politique notamment).

Des projets innovants en France

Les *Juniors Associations* se retrouvent dans la « maison des collégiens »

Le collège Lucie Aubrac de Tourcoing (Nord), classé en Réseau d'éducation prioritaire (REP+), a favorisé la création de *Juniors Associations* au sein de l'établissement et à l'initiative des élèves. Par exemple, la *Junior Association* « C'est pas juste un spectacle » a été créée par une élève de 3^e, passionnée de danse et qui souhaitait venir en aide aux familles déshéritées de son quartier. Chaque année, quatre ou cinq associations sont créées. Le foyer des élèves a été remplacé par la maison des collégiens. Elle est désormais animée et gérée par une des *Juniors Associations*. Le collège met un fonds de soutien à disposition de cette *Junior Association* qui est ensuite sollicitée par des groupes de collégiens afin de développer des projets. La *Junior Association* reçoit alors les porteurs du projet avant de leur accorder une subvention.

« *School game* » : la série vidéo des lycéens sur leurs propres incivilités

Les élèves du lycée professionnel Pierre Lescot de Paris ont créé une mini-série en six épisodes : la casquette, le retard, la paresse, le portable, la triche et le désordre. Ces pastilles de 30 secondes rendent les lycéens responsables d'un projet dans sa globalité : choix de la thématique, rédaction, mise en scène, tournage, enregistrement des voix, montage et diffusion. Ainsi, les élèves ont pris du recul sur leurs actes d'incivilité, qu'ils ont dû mettre en mots et en images. Ce projet a permis à chacun de trouver sa place et d'instaurer un climat de confiance avec les adultes.

L'opération du Cnesco

UN RAPPORT SCIENTIFIQUE, UNE ENQUÊTE NATIONALE ET UNE EXPÉRIMENTATION EUROPÉENNE

Un rapport intitulé « Éducation à la citoyenneté à l'école : politiques, pratiques scolaires et effets sur les élèves » a été publié en avril 2016. Il constitue une revue de la littérature scientifique, en France et à l'étranger, relative à l'apprentissage de la citoyenneté à l'école et à son impact sur les représentations, attitudes et comportements des élèves. En outre, un sondage auprès des français sur leur perception de l'éducation à la citoyenneté, a été réalisé en partenariat avec la Casden.

Depuis 2016, le Cnesco a également conçu une enquête nationale, qualitative et quantitative, sur cette thématique. En 2018, près de 30 000 élèves et leurs encadrants ont été interrogés. Cette enquête vise à analyser les connaissances, croyances et comportements civiques des élèves ainsi que les conditions pédagogiques de leur formation citoyenne.

Enfin, le Cnesco a été sélectionné suite à un appel à projet Erasmus +, en partenariat avec le Centre international d'études pédagogiques (Ciep), la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) du MEN,

l'École d'économie de Paris et Sciences Po Saint-Germain-en-Laye. Une expérimentation européenne sur des projets citoyens a été montée et évaluée entre 2017 et 2020.

DES RESSOURCES RICHES

- 1 rapport scientifique d'évaluation : *Éducation à la citoyenneté à l'école : politiques, pratiques scolaires et effets sur les élèves*, G. Bozec (avril 2016)
- 1 sondage réalisé par l'institut BVA, en partenariat avec la Casden, sur la perception de l'éducation à la citoyenneté par les français (avril 2016).
- 1 note d'actualité sur l'apprentissage de la citoyenneté à l'école (janvier 2015).

DIFFUSION

- 1 dossier de ressources contenant le rapport, le sondage et des projets innovants (avril 2016).
- 1 dossier thématique réalisé par Réseau Canopé à destination du grand public (avril 2016).